

PROCÉDURE D'ADMISSION EN MASTER 2 INGÉNIERIE DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE

MENTION	Information, documentation
Parcours	Ingénierie de l'information numérique

Date d'ouverture de la campagne de recrutement	03/04/2017	Date de fermeture de la campagne de recrutement	30/06/2017
Capacité d'accueil	18		
Examen du dossier de candidature	<p>Examen du dossier de candidature par le responsable pédagogique et un autre enseignant de la formation</p> <p>Date : entre le mercredi 31 mai et le mercredi 7 juin 2017</p> <p>Composition du dossier de candidature : curriculum vitae + lettre de motivation</p> <p>Le candidat doit être titulaire d'un master 1, notamment en Ingénierie de l'information numérique</p> <p>Le candidat doit disposer d'un bon niveau de culture générale et de culture informatique ou documentaire</p> <p>Examen de la qualité du dossier universitaire (notes et mentions)</p> <p>Le candidat doit avoir commencé à construire un projet professionnel clair en adéquation avec le master</p> <p>Pour les étudiants originaires d'un pays non francophone : attestation du niveau de langue française (TCF, DALF, TEP, ...), niveau B2 minimum exigé.</p>		
Entretien d'admission	<p>Jury composé de 2 enseignants de la formation</p> <p>Date : le lundi 26 juin 2017</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - motivation, dynamisme - qualité de l'expression française - niveau de culture générale et de culture informatique ou documentaire - connaissance du contenu pédagogique de la formation - préparation de l'insertion professionnelle (stage ou projet de stage, projet professionnel) 		
Notification du résultat	Envoi d'une lettre simple et d'un courriel au plus tard le vendredi 30 juin 2017		
Notification du choix de l'étudiant	Confirmation de la décision d'admission par l'étudiant au plus tard le mercredi 12 juillet 2017		